

Chers adhérents,

Pour que chacun puisse profiter des infrastructures que les mairies mettent à votre disposition, nous devons tous respecter des règles de bonne conduite.

L'installation des terrains :

- Je propose mon aide lors de celle-ci de telle sorte que tout le monde y participe de manière égale.
- Naturellement, je suis prioritaire pour commencer à jouer sur le terrain que je viens d'installer.

Le jeu libre :

Nous attendons de vous que vous respectiez les valeurs de Convivialité et de Partage. C'est-à-dire :

- Lorsque je rentre sur le terrain : j'intègre les joueurs qui attendent, je change régulièrement de partenaire.
- Lorsque j'ai fini de jouer, je libère mon terrain rapidement pour permettre aux autres joueurs qui attendent de constater qu'il est libre et de pouvoir jouer.
- Un créneau spécifique est dédié aux joueurs loisirs et un autre aux compétiteurs, merci de les respecter.
- En tant que compétiteur, en dehors du créneau « compétition », je joue aussi avec les joueurs moins expérimentés, je leur apporte mon expérience et je leur partage des conseils pour les faire progresser.

Lorsque nous sommes nombreux sur le même créneau :

- Je m'échauffe avant de rentrer sur le terrain.
- Je joue en double et j'adapte mon temps de jeu. Si je fais un match, c'est en 1 ou 2 sets maximum, jamais plus.
- Je patiente pendant la rotation suivante avant de retourner sur un terrain.
- Je regarde si je peux aller sur un autre créneau qui me convienne avec moins de monde.

Un certain nombre d'établissements privés permettent de louer des terrains sur Lyon et sa périphérie, n'hésitez pas à les solliciter si vous souhaitez jouer avec les mêmes partenaires toute une soirée.

A la fin de la séance :

- Je propose mon aide pour ranger poteaux et filets aux endroits appropriés de telle sorte que tout le monde y participe de manière égale.
- Je trie les volants usagés
- Si je suis le dernier à quitter la salle, je m'assure que les portes sont fermées et les lumières éteintes.

Nous vous rappelons également que l'invitation d'un joueur non licencié au club est exceptionnelle et soumise à validation du comité de direction, pour des questions d'assurance.

Respect de cette charte :

En tant que bénévoles, nous n'avons pas la vocation à « faire le gendarme » dans nos salles, nous attendons donc que vous soyez autodisciplinés et que nous puissions aussi profiter de cette structure pour laquelle nous œuvrons tout au long de l'année.

Vous devez donc être à l'écoute des autres adhérents quant au respect de la ligne de conduite du club. Au besoin, un des membres du comité de direction pourra vous demander de laisser votre place (par exemple).

A l'attention des parents des publics mineurs

L'accueil des mineurs se fait sous la responsabilité des parents. C'est à dire :

1) JEU LIBRE :

- La présence des parents est OBLIGATOIRE pendant la séance
- Il appartient aux parents de demander et de signer une lettre de décharge pour les mineurs qui viennent seuls aux activités

2) COURS ENCADRES :

- Il appartient aux parents de s'assurer de la prise en charge de leurs enfants par un éducateur de l'association lors de leur arrivée au gymnase. En cas d'absence de l'éducateur, 15 minutes après l'horaire normal du cours, l'activité est annulée
- Il appartient aux parents de prendre toutes les dispositions pour venir chercher leurs enfants à l'heure exacte de fin des cours, et au lieu indiqué
- Il appartient aux parents de demander et de signer une lettre de décharge pour les mineurs qui viennent seuls aux activités
- En cas de comportements inappropriés répétés d'un jeune mineur, et après en avoir parlé avec les parents, l'entraîneur pourra exiger la présence d'un parent adulte responsable pendant toute la durée du cours
- Si le comportement de l'enfant est de nature à compromettre la capacité des encadrants à garantir la pratique du badminton en toute sécurité, l'enfant pourra être temporairement ou définitivement exclu du groupe